

PHASE 4 : carrefour avec l'avenue de la Libération et les rues du Centre, M. Melchior et de Falisolle

Cette quatrième et dernière phase aura pour conséquence de remettre à double sens la circulation des véhicules dans l'avenue de la Libération et la rue du Centre (dans sa section comprise entre le n°26 et 36), dans la rue de Falisolle (section comprise entre la rue Willy Félix et Michel Melchior) et dans la rue Melchior. Une pré-signalisation sera installée au carrefour de la Place de la Gare et de la rue des Auges. **Cette phase aura une durée de 25 jours ouvrables.**

Durant cette phase, le Collège vous conseille d'emprunter, pour venir en centre-ville, la rue des Auges et la rue du Comté ou encore la rue de Pont-Sainte-Maxence.

Précautions pour les livraisons

Nous invitons tous les riverains et commerçants à prendre leurs dispositions s'ils doivent se faire livrer du mazout de chauffage ou toute autre marchandise qui nécessite le passage d'un véhicule. Si nécessaire, on peut prendre contact directement avec l'entrepreneur (Responsable du chantier : M. Paul THEWIS - 0496/27.52.25) au cas où la voirie ne serait pas accessible.

Pour vous tenir informés au fur et à mesure...

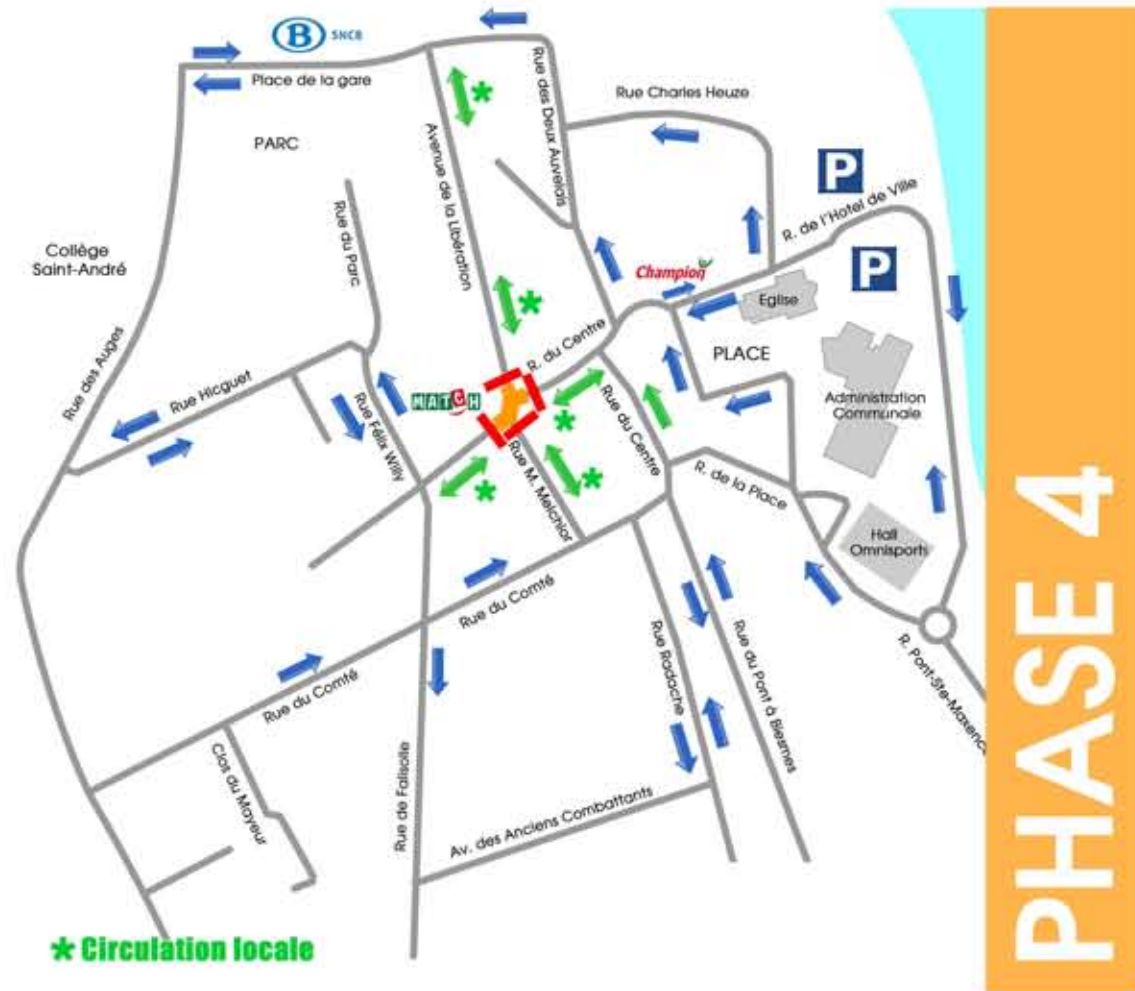
Pour rappel, chaque jeudi matin, à 9 heures, une rencontre se tient à la Salle Ledoux (située au sous-sol de l'Hôtel de ville) avec les citoyens et les commerçants ainsi que les autorités communales, le bureau d'étude, l'entrepreneur, la police locale et l'asbl Gestion des centres-villes de Sambreville. Ces réunions permettent de transmettre toutes les informations utiles à propos des travaux mais aussi de recueillir les préoccupations de la population.

Le Collège communal tient à remercier toute la population pour sa patience et sa compréhension.

Pour le Collège communal

Xavier GOBBO
Directeur Général

Jean-Charles LUPERTO
Député-Bourgmestre



Bulletin de liaison



IMPORTANTES TRAVAUX DANS LE CENTRE D'AUVELAIS RÉUNION CITOYENNE LE MARDI 3 MARS 2015 à 19H30

Le Collège communal a inscrit dans sa déclaration de politique générale 2012-2018 deux principales priorités : l'embellissement du cadre de vie des Sambrevillois et la sécurité routière pour tous les usagers. Dans cette optique, un chantier est programmé au printemps afin d'achever l'importante réfection des rues du centre-ville d'Auvélais. Les travaux concernent les **rues de l'Hôtel de ville et du Centre** et consistent en l'enlèvement des pavés oblongs des voiries et des filets d'eau en pavés, la pose d'un filet d'eau en béton préfabriqué, la pose de deux couches d'hydrocarboné, le remplacement des pavés en pierre naturelle (trottoirs) par des pavés en béton, la pose d'un coussin berlinois dans la rue du Centre, d'un ralentisseur sinusoidal dans la rue de l'Hôtel de ville et de différents trottoirs traversants. L'entrepreneur à qui a été confié le chantier est la SPRL Pierre FRERE & Fils (Rue de l'Eperonnerie 71, 4041 Milmort - frere_pi@hotmail.com - 0496/27.52.25).

Une réunion d'information pour tous le 3 mars à 19h30

Une réunion citoyenne se tiendra à l'**Hôtel de ville (salle Perot au 1er étage) le mardi 3 mars 2015, à 19h30**, afin de donner les informations relatives à ce chantier. Vous êtes toutes et tous cordialement invités à y assister. Les phasages des travaux seront expliqués ainsi que le planning, les déviations qui seront mises en place, etc. Ce sera aussi l'occasion de recueillir les préoccupations de toute la population. L'entrepreneur sera présent ainsi que le service travaux, l'asbl Gestion des Centres-Villes de Sambreville (GCVS) et le Collège communal.

Accès au centre-ville et stationnement des véhicules

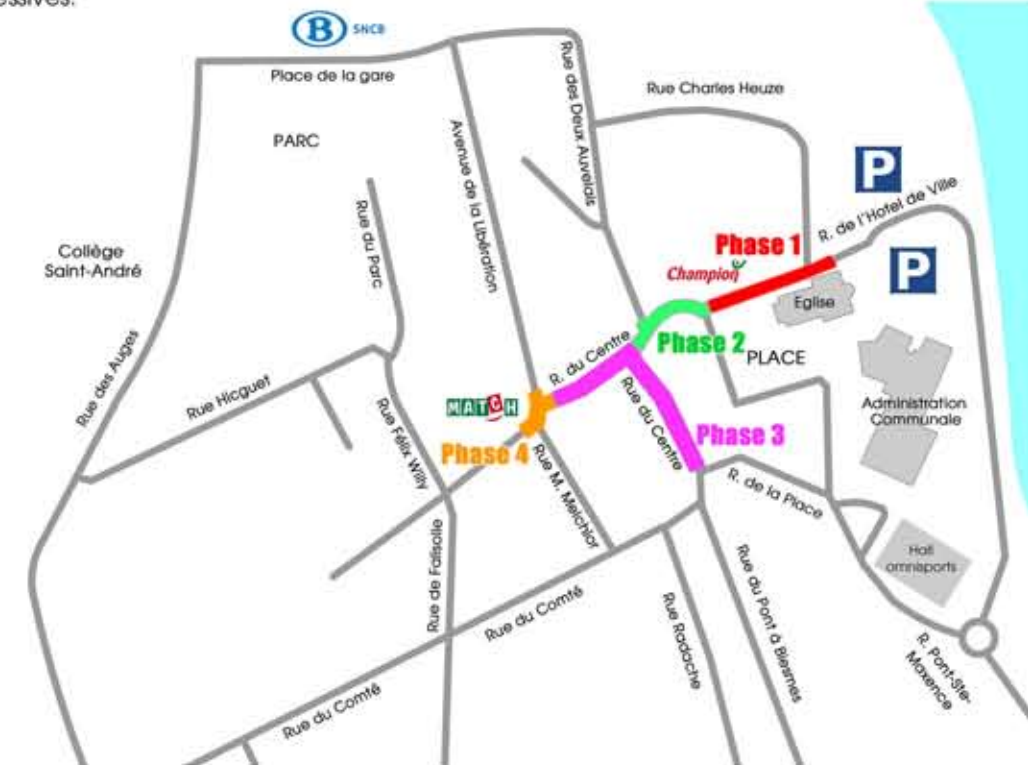
L'accès au centre-ville risque d'être rendu difficile à certains moments. Conscient des inconforts que cela provoque, le Collège Communal a pris des dispositions dans l'intérêt des commerçants, des riverains et des usagers du centre-ville. C'est ainsi que ce chantier va se décomposer en 4 phases successives de travaux. Ces différents phasages ont été établis afin de limiter les nuisances et de garantir la meilleure mobilité possible dans le centre-ville. Les phasages vont se succéder de manière à ce qu'il n'y en ait pas deux en cours en même temps.

Durant chaque phase, il sera interdit de circuler et de stationner les véhicules dans la ou les rue(s) concernée(s) par les travaux. Des déviations seront mises en place au fur et à mesure. L'ensemble des déviations est détaillé ci-dessous et dans les plans annexés.

En ce qui concerne le stationnement des véhicules, la réfection du parking situé à l'arrière de l'Hôtel de ville sera achevée et le nombre d'emplacements sera augmenté de 50 %. Les riverains, usagers et commerçants du centre-ville pourront donc stationner leur véhicule sur ce parking, en toute sécurité, et à proximité des rues en réfection.

4 phases de travaux pour une durée de 125 jours ouvrables

Le chantier devrait débuter vers la mi-avril toutefois, **ce planning est toujours susceptible de changer en cas d'imprévus techniques, météorologiques, etc.** Au total, les travaux auront une durée de 125 jours ouvrables et seront réalisés en 4 phases successives.



PHASE 1 : rue de l'Hôtel de ville

La première phase concerne la rue de l'Hôtel de ville dans sa section située entre le n°6 et l'accès au parking derrière l'Hôtel de ville. La circulation des véhicules sera dès lors interdite à partir du rond-point situé à proximité du hall omnisports jusqu'à la Grand-Place à l'exception de la circulation locale (pour lui permettre d'accéder au parking). Il est également prévu d'autoriser la circulation dans les deux sens dans la rue Charles Heuze afin de faciliter la mobilité autour du chantier et de permettre les livraisons. Une pré-signalisation sera installée à partir du nouveau rond-point situé à proximité du hall omnisports. Les livraisons seront autorisées. Cette phase aura une durée de 30 jours ouvrables. Le planning du chantier est toutefois susceptible d'être modifié en cas d'imprévus techniques, météorologiques, etc.

PHASE 2 : suite de la rue de l'Hôtel de ville

La deuxième phase concerne le tronçon de la rue de l'Hôtel de ville situé entre le carrefour avec la rue des deux Auvelais et la voirie longeant la Grand-Place. Une interdiction de circulation et de stationnement des véhicules entrera en vigueur, durant le chantier, excepté en ce qui concerne la circulation locale. Il sera possible, durant cette phase de travaux, de circuler dans les deux sens dans la rue des Deux Auvelais, dans sa section comprise entre la rue Charles Heuze et la rue de l'Hôtel de ville. Une pré-signalisation sera installée à partir du nouveau rond-point situé à proximité du hall omnisports. Les livraisons seront autorisées. Cette phase aura une durée de 30 jours ouvrables. Le planning du chantier est toutefois susceptible d'être modifié en cas d'imprévus techniques, météorologiques, etc.

PHASE 3 : rue du Centre

La troisième phase concerne la réfection de la voirie dans la rue du Centre (non compris : le carrefour avec l'avenue de la Libération). La circulation ainsi que le stationnement des véhicules seront interdits. Cette phase aura une durée de 40 jours ouvrables. Le planning du chantier est toutefois susceptible d'être modifié en cas d'imprévus techniques, météorologiques, etc.



PHASE 2

